

ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE
« Au Fil du Rhonne »
Place du docteur Allain
72220 Teloché
☎ 02 43 42 03 90

Procès-verbal du conseil d'école n°2- Séance du 4/02/2016

Le Conseil d'Ecole s'est réuni le 4 février à 18h, dans la salle des maîtres de l'école.

Etaient présents :

- Mme Morillon, Mme Brunet , représentants de parents titulaires (liste indépendante),
- Mme Pigeon, Mme Hesnault et Mme Moneuze représentantes des parents d'élèves titulaires (liste FCPE).
- Mme Gauthier, représentante de parents suppléante (liste indépendante),
- Mme Grenier représentante des parents d'élèves suppléante (liste FCPE).
- Mmes Beloeil Nathalie, Goualard Laëtitia, Lemonnier Aurélie, Tansorier Sarah, Girardeau Anne, Mr Gil Sébastien enseignants.
- Mr Lambert, maire de Teloché

Absents excusés :

- Mr Bruyère Inspecteur de l'Education Nationale.
- Mme Prou Stéphanie, adjointe aux affaires scolaires pour la mairie de Teloché.
- Mme Pennachi Sandrine, enseignante.
- Mr Morteveille, représentant de parent titulaire (liste indépendante)

Secrétaire de séance : Mme Lemonnier

L'ordre du jour a été abordé comme suit :

Point n° 1 : Point sur l'équipe enseignante, les effectifs et les répartitions.

A ce jour, l'école compte 133 élèves inscrits. Ces 133 élèves sont répartis comme suit :

- 1 classe de CP de 23 élèves : Mme Beloeil ;
- 1 classe de CE1 de 18 élèves : Mme Lemonnier et Mme Tansorier (le vendredi)
- 1 classe de CE2 de 22 élèves : Mme Pennachi et Mme Tansorier (le lundi)
- 1 classe de CM1 de 24 élèves : Mme Girardeau
- 1 classe de CM1-CM2 de 22 élèves (16 CM1 et 6 CM2) : Mme Girault / Mr Gil (remplaçant durant le congé maternité) et Mme Tansorier (le jeudi)
- 1 classe de CM2 de 24 élèves : Mme Goualard;

Soit :

- CP : 23 élèves
- CE1 : 18 élèves
- CE2 : 22 élèves
- CM1 : 40 élèves
- CM2 : 30 élèves
- Total : 133

Prévision d'effectifs pour la rentrée 2016 :

- CP : 22 élèves
- CE1 : 22 élèves (1 départ de prévu)
- CE2 : 17 élèves
- CM1 : 23 élèves (1 passage anticipé)
- CM2 : 40 élèves

Total : 124 Seuil de fermeture à 130

Selon les syndicats, une fermeture de classe est prévue pour l'école élémentaire de Téléché à la rentrée prochaine.

Question des enseignants : Des logements sont-ils en cours de construction sur la commune qui pourraient amener des élèves à l'école ?

D'après Mr le Maire, des terrains sont vendus mais les constructions ne sortent pas du sol. Les 2^{ème} et 3^{ème} tranches de Beauséjour n'apparaîtront pas avant 2 ou 3 ans. D'ici 5 ans, cent maisons devraient sortir du sol mais pas forcément avec des enfants.

Une journée porte-ouverte est envisagée. La FCPE propose de faire comme en maternelle et que les inscriptions CP se fassent ce jour-là.

Mr le Maire ne voit pas l'intérêt de se battre pour la fermeture, vu que nous sommes loin du seuil. Il propose de communiquer avec la presse. Les parents de la FCPE envisagent de faire un courrier, au vu de leur expérience avec la maternelle.

Mme Beloeil demande à Mr Lambert où en sont les arrivées de Syriens qui avaient été annoncées possibles sur la commune de Téléché. La commune ne peut pas accueillir des familles syriennes... car il faut une structure d'alphabétisation, ce n'est pas jouable car la distance avec le Mans est trop importante.

Serait-il possible de demander au personnel de la mairie de rester neutre lorsque les familles viennent faire des préinscriptions en mairie ?

Mr le Maire fera un point avec le personnel car il se doit d'être neutre.

Point n°2 : Présentation des nouveaux cycles de l'école primaire à la rentrée 2016 :

Les quatre nouveaux cycles de la scolarité obligatoire :

Ils sont conçus par cycles de trois ans afin de garantir l'acquisition du socle commun et de favoriser l'articulation école-collège en assurant une véritable progressivité des apprentissages depuis le cours préparatoire jusqu'au collège.

La priorité est donnée aux savoirs fondamentaux à savoir le français et les mathématiques.

Les programmes sont aussi adaptés aux enjeux contemporains de la société :

- La dimension numérique intégrée
- Langues vivantes : l'accent mis sur l'oral et la communication
- Pour chaque discipline et chaque cycle, les nouveaux programmes proposent des croisements entre enseignements. Ils établissent des liens explicites entre les disciplines.

Le cycle 1 (PS, MS, GS)

Le cycle 2 (CP, CE1, CE2), cycle des apprentissages fondamentaux

- Français
- Langues vivantes
- Enseignements artistiques
- Éducation physique et sportive
- Enseignement moral et civique
- Découverte du monde
- Mathématiques

Le cycle 3 (CM1, CM2, 6e), cycle de consolidation

- Français
- Langues vivantes
- Enseignements artistiques
- Éducation physique et sportive
- Enseignement moral et civique
- Histoire et géographie

- Sciences et technologie
- Mathématiques

Le cycle 4 (5e, 4e, 3e), cycle des approfondissements

Les liaisons CM2/6^e ne se feront qu'avec le collège de Mulsanne qui est celui du secteur. La grande nouveauté est l'apprentissage de l'allemand dès le CM1.

Point n°3 : Actions passées et projets à venir.

Actions passées:

- **La semaine du recyclage** : du 2 au 13 novembre 2015; récupération et valorisation de papiers, journaux, magazines... La benne à papier a permis de récolter 1,480 tonne de papier et une somme de 74 euros. Une autre benne à papier aura lieu courant du mois d'avril.
- **Marché de Noël** : Il a eu lieu le jeudi 10 décembre de 16h30 à 18h, dans l'enceinte de l'école. Les élèves ont présentés aux parents des chants de Noël appris lors des séances de musique avec Emèle Papin, intervenante musique de la communauté de communes. Ils ont très bien chantés et le spectacle a été apprécié des familles. Ensuite, une vente d'objets confectionnés par ces derniers a été réalisée sous le hall d'entrée et dans la classe de CP.

Les parents demandent si la chorale pourrait être décalée de 15 ou 30 minutes. Les enseignants font remarquer qu'ils craignent que les enfants partis, ne reviennent pas. D'autres parents étaient aussi déçus de ne pouvoir être présents compte tenu de l'heure du début du marché. Les enseignants tiendront compte de ces remarques pour l'année suivante sachant qu'il n'est jamais facile de satisfaire tous les emplois du temps de chacun.

- **Spectacle de Noël** : Les élèves se sont réunis dans la salle des fêtes le jeudi 17 décembre après-midi pour un spectacle de magie. Ce dernier a été très apprécié des enfants et l'équipe enseignante remercie la mairie pour cette organisation.

Projets à venir :

- **Carnaval** : le 10 mars organisé par la mairie.
- **Concert chorale** : le jeudi 26 mai 2016 à 19h, mené par Emèle Papin, professeur de musique et chant à l'école communautaire de Musique (salle des fêtes réservée).

La FCPE informe que sur l'école de musique d'Arnage/Mulsanne, un prêt d'instruments a lieu. Les enseignants vont se renseigner pour savoir si l'école peut bénéficier également de ce prêt.

- **Sortie scolaire de fin d'année** : Elle sera redéfinie ultérieurement en fonction du budget alloué par la FCPE.
- **Fête de l'école** : le 2 juillet en partenariat avec l'association des parents d'élèves.

Projets de classe :

- **CP et CE1** : Réalisation de galettes des rois après l'étude de la recette en classe, cycle Piscine (mars à juin 2016), chasse aux œufs pour pâques sous la forme de course d'orientation fin mars, cycle athlétisme et rencontre inter-écoles (lundi 23 mai 2016). Le vendredi 4 mars, une intervention autour des cuivres sera proposée par l'école de musique.

Question des enseignants : Un devis a été demandé pour cette sortie qui aura lieu à Mulsanne. Le coût s'élève à 175 euros, ce qui est très élevé pour parcourir 6 km. La mairie disposerait-elle par hasard d'un moyen de transport communal qui permettrait de réduire ce coût ? Il y a une navette qui sert pour la communauté de commune, Mr le Maire va se renseigner. Il y a un bus du département qui emmène les enfants du privé. Les 2 solutions sont à étudier.

- **CE1** : Petit déjeuner anglais.
- **CE2** : sortie vélo le 30 juin (si assez de parents disponibles) toute la journée avec pique-nique.
- **CE2 et CM1** : Séance d'éducation à la sécurité routière sur la piste routière d'Arnage le 23 juin, rencontre orientation (juin 2016).
- **CM1-CM2** : rencontre Rugby en mars 2016 à Arnage, correspondance avec la classe de Spay autour des contes, et une autre avec une classe d'Indianapolis.
- **CM2** : rencontre Rugby en mars 2016 à Arnage, visite du collège Bollée à Mulsanne le 14 mars, la sortie vélo le 30 juin (si assez de parents disponibles) toute la journée avec pique-nique.

Pour la sortie vélo, Mr le Maire propose un parcours sur la ville et un pique-nique en bas du Rancher où se situe un bois que la commune envisage d'acheter. Si le bois est acheté, il pourra être utilisé par l'école pour des courses d'orientation, des sorties botaniques... Mr Lambert propose aussi de se mettre en relation avec le club de cyclo pour trouver des personnes qui pourraient passer l'agrément.

Point n°4 : Présentation du Plan Particulier de Mise en Sûreté :

Un Plan Particulier de Mise en Sûreté a été réalisé au mois de décembre dans notre école. **Ce plan prévoit les protocoles d'urgence à suivre en cas d'alerte et de nécessité de mise en sécurité** (risque d'origine naturelle : tempête, séisme, inondation, glissement de terrain... et risque technologique : nuage toxique, radioactif, explosion...)

Il prévoit le protocole à suivre pour mettre en sécurité les élèves.

Il définit au sein de l'école le rôle de chacun, les procédures de regroupement, les actions à mener, la mise en sûreté des élèves. Pour notre école, la classe de CP doit rester dans sa classe, la classe de ce1 dans le petit hall, la classe de ce2 et cm1/cm2 dans le grand hall et les classes de cm1 et cm2 dans la salle des maîtres. Trois mallettes (une pour 2 classes) de première urgence ont été confectionnées en conformité avec le protocole des soins et des urgences.

Une information aux familles a été faite et un premier exercice de confinement de 30 minutes a été réalisé le 14 décembre après avoir informé les élèves. Un autre exercice aura lieu cette année ainsi que les années suivantes.

Point n° 5 : Demandes auprès de la mairie :

Lors de l'exercice de confinement, la directrice a utilisé la sonnerie de l'école pour donner l'alerte. Malheureusement celle-ci n'a pas été entendue par plusieurs classes. Mme Beloeil a interpellé la mairie sur ce fait pour trouver un autre moyen de donner l'alerte. Une corne brume pourrait être essayée.

L'équipe enseignante s'est interrogée aussi sur le protocole à suivre si l'une des classes devait être au

gymnase. Quel lieu de confinement ? Quelle mallette ?

Mme Gordien de la mairie a informé Mme Beloeil qu'en cas d'alerte les élèves et l'enseignant devraient rester au gymnase et attendre les consignes de la cellule de crise qui sera mise en place à ce moment-là. Une autre mallette de première urgence devra être fournie par l'école et entreposée dans le local du gymnase réservé à l'école.

En raison des nouveaux programmes de la rentrée 2016, un courrier pour demander une subvention pour l'achat de manuels scolaires a été fait auprès de la mairie.

Mr le Maire indique que le budget alloué à chaque enfant du public doit être redonné au privé.

La FCPE fait remarquer que les places de bus non utilisées pour emmener les enfants du privé à la cantine ne sont pas déduites. Mr le Maire va charger Mme Prout d'éclaircir ce point.

Un devis pour les manuels est demandé par Mr Lambert qui suggère également de se regrouper avec d'autres écoles (en passant notamment par la librairie d'Ecommoy) afin de réduire les coûts.

Du fait également des nouveaux programmes qui mettent l'accent sur l'utilisation du numérique à l'école, les enseignants souhaiteraient savoir s'il est possible d'avoir une connexion internet avec un plus haut débit. En effet, malgré le don d'ordinateurs qui a été fait par le travail de Mme Pigeon que l'équipe enseignante remercie, il est encore difficile de faire travailler tous les enfants en même temps sur internet. Ces derniers perdent un temps considérable avant de pouvoir se connecter à internet et ainsi se mettre au travail.

Réponse de Mr Lambert : La montée en débit sur la commune est prévue avec la mise en place de la fibre pour les mairies, écoles... Cependant, la date n'est pas encore fixée. En attendant, Mr Lambert va essayer de voir si l'abonnement ne peut pas être changé pour que le débit soit aussi important que celui de la mairie.

Le don d'ordinateurs a aussi permis d'équiper toutes les classes de l'école d'au moins un ordinateur et les enseignants souhaiteraient savoir s'il est possible également de faire tirer des câbles pour obtenir une connexion dans chaque classe. Mr Lambert prend note également.

Afin de rafraîchir un peu les classes et de les rendre plus agréables pour les élèves qui y passent beaucoup de temps, les enseignants souhaiteraient savoir si la mairie pourrait repeindre certaines d'entre elles (classe de CM1/CM2 et classe de CM2 en priorité). N'y aurait-t-il pas des restes de peinture qui pourraient être utilisés pour cela ? Mr Lambert se renseigne.

Point n° 6 : Questions diverses (mairie + parents):

Les parents :

- La réforme de l'orthographe : Les parents s'interrogent pourquoi maintenant.
- Les parents de CM1/CM2 trouvent l'arrivée de Mr Gil sur la classe très positive.

La mairie :

- Mr Lambert demande aux enseignants de faire un effort pour sortir les élèves à l'heure sur le temps de cantine afin d'éviter un décalage ensuite.
- Mr Lambert informe que le parcours santé va être revu pour les petits.

Le prochain conseil d'école aura lieu le jeudi 23 juin 2016.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00. .

A Teloché, le 4 février 2016

La directrice et secrétaire de séance